Envoyé en préfecture le 17/12/2021 Reçu en préfecture le 17/12/2021 Affiché le ID: 059-200068500-20211217-D2021_12_06-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

d'agglomération L'an deux mil vingt et un, le dix décembre, le conseil communautaire s'est réuni à Cambrai (Nord), salle du Marché Couvert, sur la convocation qui lui a été adressée le quatre décembre deux mil vingt et un, en application des dispositions de l'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales sous la présidence de M. François-Xavier VILLAIN.

Nombre de délégués communautaires en exercice	92
Nombre de délégués communautaires présents	71
Nombre de votes	83

Nombre de conseillers communautaires titulaires présents : 61

ABANCOURT: Mme Françoise LAINE - BANTIGNY: M. Yves MARECAILLE - BLECOURT: M. Jean-Paul BASSELET -BOURSIES: M. Slimane RAHEM - CAGNONCLES: M. Bruno LEFEBVRE - CAMBRAI: M. Jean-Pierre BAVENCOFFE, Mme Martine BILBAUT, Mme Claire BURLET, Mme Amélia CAFEDE, Mme Marie-Anne DELEVALLEE, Mme Françoise DEMONTFAUCON, Mme Martine DESMOULIN, M. Jean-Marie DEVILLERS, Mme Nathalie DROBINOHA, Mme Sylvie LABADENS, M. Gérard LAURENT, M. Jean-Pascal LEROUGE, Mme Sylviane LIENARD, M. Stéphane MAURICE, M. Brahim MOAMMIN, Mme Laurence SAYDON, M. Nicolas SIEGLER, M. Nicolas SIMEON, M. Sylvain TRANOY, M. François-Xavier VILLAIN, M. Pierre-Antoine VILLAIN - M. Laurent WIART, Mme Virginie WIART - CAUROIR: M. Benoît DHORDAIN -CREVECOEUR-SUR-ESCAUT: M. Gilbert DRAIN - CUVILLERS: M. Jacky LAURENT - DOIGNIES: M. Pascal MOMPACH - ESNES: M. Olivier GOBERT - ESTRUN: M. Jean-Luc FASCIAUX, - ESWARS: M. Francis REGNAULT -FLESQUIERES: Mme Fernande LAMOURET - FONTAINE-NOTRE-DAME: M. Bruno IVANEC - FRESSIES: Mme Marie-Danièle CHEVALLIER - GOUZEAUCOURT: M. Jacques RICHARD - HEM-LENGLET: Mme Yvette BLANCHARD -IWUY: M. Daniel POTEAU - LES-RUES-DES-VIGNES: M. Marc LANGLAIS - MARCOING: M. Jean-Claude GUINET -MASNIERES: M. Francis NOBLECOURT - MOEUVRES: M. Gérard SETAN - NAVES: M. Jean-Pierre DHORME -NEUVILLE-SAINT-REMY: M. Jean-Pierre COUVENT, M. Christian DUMONT - NIERGNIES: Mme Marjorie GOSSELET-CAMBRAI - NOYELLES-SUR-ESCAUT: M. Philippe LOYEZ - PROVILLE: M. Guy COQUELLE, Mme Thérèse WARGNIES - RAILLENCOURT-SAINTE-OLLE : Mme Maryvone RINGEVAL - RIBECOURT-LA-TOUR : Mme Christelle MARQUES - RUMILLY-EN-CAMBRESIS: M. Jean FICHAUX - SAILLY-LEZ-CAMBRAI: Mme Marie-Thérèse DOIGNEAUX - THUN-SAINT-MARTIN: M. Henri DESPRES - VILLERS-EN-CAUCHIES: M. Pascal DUEZ - VILLERS-GUISLAIN: M. Gérard ALLART - VILLERS-PLOUICH: M. Pascal BRUNIAUX - WAMBAIX: M. Romain MANESSE.

Nombre de conseillers communautaires absents excusés, ayant donné procuration : 16

CAMBRAI: Mme Aline CHATELAIN, titulaire, qui donne procuration à Mme VIRGINIE WIART, titulaire, Mme Dominique GAILLARD, titulaire, qui donne procuration à M. Gérard LAURENT, titulaire, M. Christophe SIMPERE, titulaire, qui donne procuration à M. François-Xavier VILLAIN, titulaire, M. Benoit VAILLANT, titulaire, qui donne procuration à M. Nicolas SIEGLER, titulaire - ESCAUDOEUVRES: Mme Agnès BILBAUT, titulaire, qui donne procuration à M. Bruno LEFEBVRE, titulaire, M. Thierry BOUTEMAN, titulaire, qui donne procuration à M. Daniel POTEAU, titulaire, M. José DE SOUSA, titulaire, qui donne procuration à M. Jean-Paul BASSELET, titulaire - HONNECOURT-SUR-ESCAUT : M. Jean-Pierre GOLEBIEWSKI, titulaire, qui donne procuration à M. Philippe LOYEZ - IWUY : Mme EMILIE DUPUIS, titulaire, qui donne procuration à Daniel POTEAU, titulaire, M. Pascal GUSTIN, titulaire, qui donne procuration à M. François-Xavier VILLAIN, titulaire - MASNIERES: Mme Christelle COUTANT, titulaire, qui donne procuration à M. Francis NOBLECOURT, titulaire - NEUVILLE-SAINT-REMY: Mme Martine LABALETTE, titulaire, qui donne procuration à M. Christian DUMONT, titulaire - RAILLENCOURT-SAINTE-OLLE: M. Bernard DE NARDA, titulaire, qui donne procuration à M. Philippe LOYEZ, titulaire - SANCOURT: M. Claude LECLERCQ, titulaire, qui donne procuration à M. Jean-Paul BASSELET, titulaire - SERANVILLERS-FORENVILLE : Mme Marie-Bernadette BUISSET-LAVALARD, titulaire, qui donne procuration à M. Gilbert DRAIN, titulaire - TILLOY-LEZ-CAMBRAI: Mme Sonia LANCEL, titulaire qui donne procuration à Mme Marjorie GOSSELET, titulaire.

Suites .	No
Suites:	AU
	DU
	sup
	titu
	No
	AN
	Mn
l .	CA
	HA
	PA PA
	MC
1	

mbre de conseillers communautaires absents excusés, ayant donné suppléance : 03 BENCHEUL-AU-BAC: M. Michel PRETTRE, titulaire, qui donne suppléance à M. Daniel MARQUEZ, suppléant - BANTOUZELLE: Mme Sylviane MAUR, titulaire, qui donne pléance à M. Jean-Michel DINET, suppléant - RAMILLIES: M. Olivier DELSAUX, laire, qui donne suppléance à M. Bernard DEBUT, suppléant.

mbre de conseillers communautaires absents : 12

NEUX: M. Thierry LEVEQUE - AWOINGT: M. Eddy DHERBECOURT - BANTEUX: ne Bernadette GODET - CAMBRAI: Mme Jeannie BERTELOOT, M. François WIART -NTAING-SUR-ESCAUT: M. Eric PARENT - GONNELIEU: Mme Karine MORELLE -YNECOURT: M. Bernard HUREZ - LESDAIN: Mme Geneviève GAUTIER -ILLENCOURT: M. Fabrice LEFEBVRE - RIEUX-EN-CAMBRESIS: M. Michel OUSSI - THUN-L'EVEQUE : M. Jacques DENOYELLE.

Secrétaire de séance: M. Romain MANESSE.

D2021-12-06: ADMISSIONS EN NON-VALEUR ET RENONCIATION A CREANCE

Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le

ID: 059-200068500-20211217-D2021_12_06-DE

D2021-12-06: ADMISSIONS EN NON-VALEUR ET RENONCIATION A CREANCE

Rapporteur: M. SIEGLER

1^{er} Vice-président

Madame, Monsieur,

M. le Trésorier Principal nous a adressé des états de recettes dont il n'a pu obtenir l'encaissement.

Les motifs sont:

- l'insolvabilité des débiteurs confirmée par des procédures de recouvrement restées sans effets,
- des titres inférieurs aux seuils de poursuite contentieuse,
- des liquidations judiciaires.

Les sommes irrécouvrables correspondent à des titres de recette impayés émis durant les exercices budgétaires 2014 à 2019, sur les budgets suivants :

> Budget principal:

- Sur demande expresse du comptable, après liquidation judiciaire de la société FSV, anciennement S.A.S. Immobilière Glaces Ruiz :
- 1. Le titre n° 234 de 2019 pour 260 000 € restant dus et résultant du solde des dommages et intérêts correspondant à la condamnation de la société par l'arrêt de la Cour d'Appel de Douai du 04/10/18 (application de la clause résolutoire contenue à l'acte de vente du 14/10/10 pour l'acquisition d'un immeuble de la C.A.C. au 2 avenue François Mitterrand).
- 2. Le titre n°147 de 2019 pour 33 600 € restant dus, et correspondant au solde des impayés de loyer.

> Budget transport urbain:

- liste n°2533510211 du 18/06/21 d'un montant de 103,50 €.

Budget déchets ménagers :

- liste n°3513650211 du 18/06/2021 d'un montant de 1 386,87 €.

La Commission des finances s'est déclarée favorable à l'admission en non-valeur de ces titres, et à la renonciation créances.

A l'unanimité, le conseil communautaire en a décidé de même.

D'AGG

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an -susdits,

Suivent les signatures.....

Pour extrait conforme

Certifié exécutoire le 1.7. /DEC./ 2021

Publié le1/7..DEC.. 2021

Pour le Président, Le 1^{er} Vice-président,

Nicolas SIEGLER